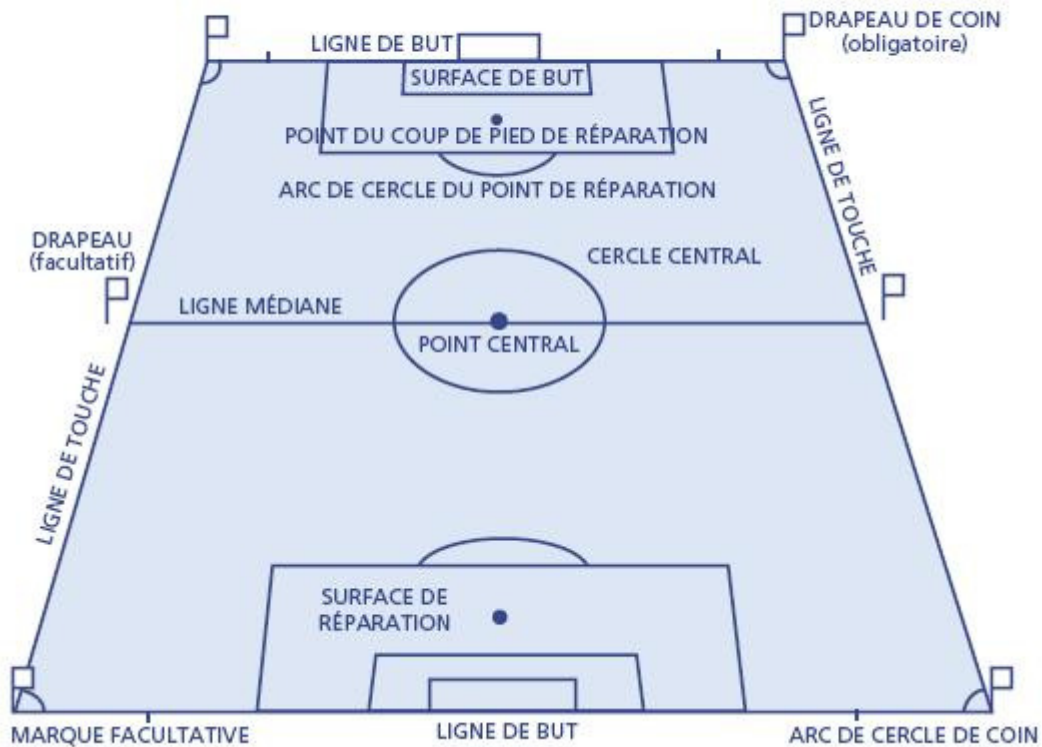


LOI 1 : LE TERRAIN DE JEU

Terrain de jeu



Surface

Les matches peuvent être disputés sur des surfaces naturelles ou artificielles, conformément au règlement de la compétition en question.

Dimensions

Le terrain de jeu doit être rectangulaire. La longueur des lignes de touche doit dans tous les cas être supérieure à la longueur des lignes de but.

Longueur : minimum 90 m
maximum 120 m

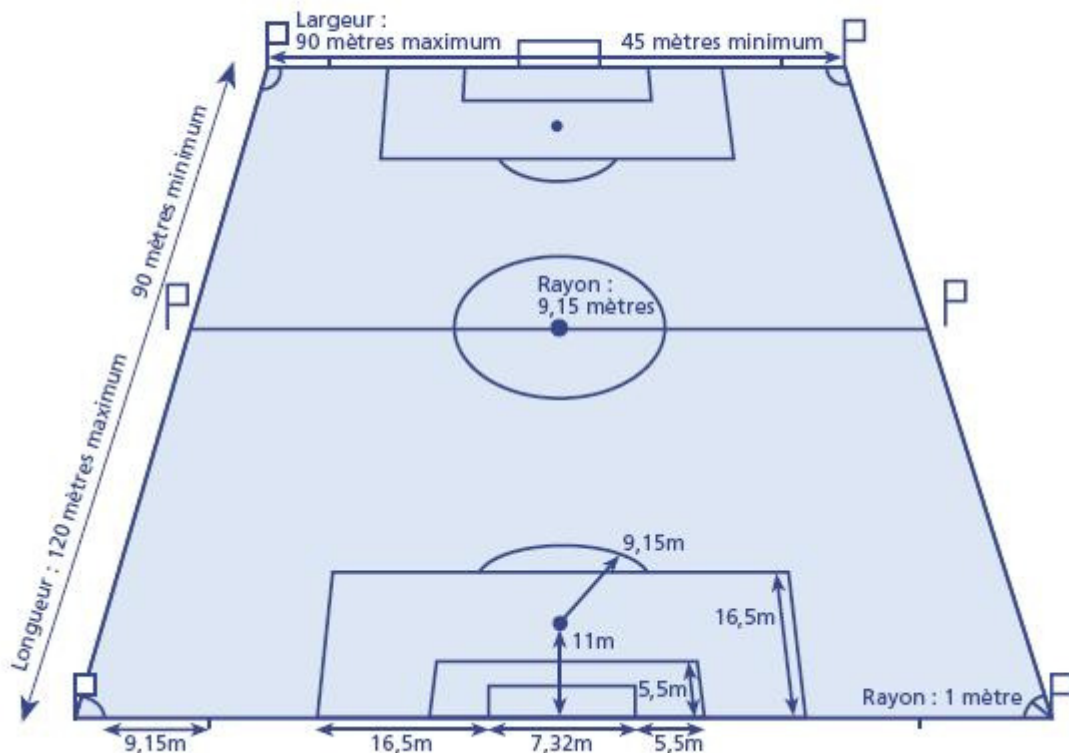
Largeur : minimum 45 m
maximum 90 m

Matches internationaux

Longueur : minimum 100 m
maximum 110 m

Largeur : minimum 64 m
maximum 75 m

Systeme de mesures metriques



Marquage du terrain

Le terrain de jeu doit être marqué par des lignes. Ces lignes font partie intégrante des surfaces qu'elles délimitent.

Les deux lignes de démarcation les plus longues sont appelées lignes de touche. Les deux plus courtes sont nommées lignes de but.

Toutes les lignes ont une largeur maximum de 12 cm.

Le terrain de jeu est divisé en deux moitiés par la ligne médiane.

Le point central est marqué au milieu de la ligne médiane. Autour de ce point, est tracé un cercle de 9,15 m de rayon.

La surface de but

A chaque extrémité du terrain, est délimitée une surface de but répondant aux spécifications suivantes :

Deux lignes sont tracées perpendiculairement à la ligne de but, à 5,50 m de l'intérieur de chaque montant du but. Ces deux lignes avancent sur le terrain de jeu sur une distance de 5,50 m et sont réunies par une ligne tracée parallèlement à la ligne de but. L'espace délimité par ces lignes et la ligne de but s'intitule surface de but.

La surface de réparation

A chaque extrémité du terrain est délimitée une surface de réparation répondant aux spécifications suivantes :

Deux lignes sont tracées perpendiculairement à la ligne de but, à 16,50 m de l'intérieur de chaque montant du but. Ces deux lignes avancent sur le terrain de jeu sur une distance de 16,50 m et sont réunies par une ligne tracée parallèlement à la ligne de but.

L'espace délimité par ces lignes et la ligne de but se nomme surface de réparation.

A l'intérieur de chaque surface de réparation, est marqué le point de réparation à 11 m du milieu de la ligne de but et à égale distance des montants de but.

A l'extérieur de chaque surface de réparation est tracé un arc de cercle de 9,15 m de rayon ayant pour centre le point du coup de pied de réparation.

Les drapeaux

A chaque coin du terrain, doit être planté un drapeau avec une hampe – non pointue – s'élevant au moins à 1,50 m du sol.

Des drapeaux similaires peuvent également être plantés à chaque extrémité de la ligne médiane, à au moins 1 m de la ligne de touche, à l'extérieur du terrain de jeu.

L'arc de cercle de coin

De chaque drapeau de coin, est tracé un quart de cercle d'un rayon de 1 m à l'intérieur du terrain de jeu.

Les buts

Les buts sont placés au centre de chaque ligne de but.

Ils consistent en deux montants verticaux s'élevant à égale distance des drapeaux de coin et réunis au sommet par une barre transversale.

La distance intérieure séparant les deux montants est de 7,32 m et le bord inférieur de la barre transversale se situe à 2,44 m du sol. Les deux montants et la barre doivent avoir la même largeur et la même épaisseur, lesquelles ne doivent pas excéder 12 cm.

La ligne de but a la même largeur que les montants et la barre transversale. Des filets peuvent être attachés aux buts et au sol derrière le but à condition toutefois qu'ils soient convenablement soutenus afin de ne pas gêner le gardien de but.

Les deux montants et la barre doivent être de couleur blanche.

Sécurité

Les buts doivent être fixés au sol de manière sûre. Les buts amovibles ne peuvent être utilisés que s'ils satisfont à ces exigences.